ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Amt für Justizvollzug und Bewährungshilfe JVBHA

Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

T +41 26 305 14 30
www.fr.ch/sespp

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation
Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

Zaehringen Avocats SA
Maître Valentin Aebischer
Rue St-Pierre 10
Case postale 358
1701 Fribourg

—

Réf: XO / EJ

Granges-Paccot, le 29 juin 2023

Cornel DEVAUD – Demande de transfert

—

Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 22 juin 2023, dans lequel vous demandez le transfert à l'Unité psychiatrique des Etablissements de la plaine de l'Orbe de la personne rappelée en titre et peux y répondre comme suit :

Monsieur Cornel Dévaud a été incarcéré aux Etablissements de la plaine de l'Orbe du 20 septembre 2022 au 9 juin 2023. Durant son séjour, il a fait l'objet de 6 sanctions disciplinaires. Sa prise en charge est décrite par la Direction de l'établissement comme étant très complexe depuis son arrivée, notamment par son attitude hétéro-agressive et provocatrice qui agit comme un facteur déstabilisant de la structure carcérale. Le dernier incident (geste d'étranglement à l'encontre d'un codétenu et proférations d'insultes) a mené la Direction à demander son transfert dans un autre établissement dans les meilleurs délais.

Eu égard à ce qui précède, un transfert à l'Unité psychiatrique des Etablissements de la plaine de l'Orbe n'est actuellement pas envisageable. Par conséquent, Monsieur Cornel Dévaud doit poursuivre l'exécution anticipée de la mesure au sens de l'art. 59 CP au sein de l'EDFR, site Bellechasse, où il bénéficie d'un suivi psychiatrique et psychothérapeutique par le Centre de psychiatrie forensique.

S'agissant des difficultés que Monsieur Dévaud dit rencontrer avec les autres détenus (coups, insultes, harcèlement) sur le site de Bellechasse, je me permets de mettre en copie du présent courrier la Direction de l'EDFR afin qu'elle puisse évaluer la situation et prendre des dispositions si nécessaire. J'en profite également pour réitérer mon encouragement - déjà formulé par téléphone à votre client - à travailler la gestion des conflits et des relations avec autrui dans le cadre de sa thérapie puisque cette thématique semble récurrente dans chaque établissement dans lequel il a séjourné.

Je me tiens bien évidemment à disposition pour tout complément d'information et vous prie de recevoir, Maître, mes salutations distinguées.

Eve Jeckelmann
Criminologue

Copies

Au Tribunal cantonal de Fribourg.
Au Ministère public (M. Fabien Gasser, Procureur général).
A la Direction de l'EDFR, site Bellechasse.